

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FIXALIT

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Fixalit, sous-enduit colle pré-mélangé

Utilisé comme enduit de ragréage sur surfaces inabsorbantes.

CALIXTONE

3 chemin de l'Industrie

06110 LE CANNET

Tél. 04 93 75 77 82

Téléphone pour les urgences :

Tél. 06 63 77 44 83

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

2.1 La préparation est un mélange de composants siliceux inertes de différente

5. DISPOSITIONS CONTRE LE FEU

La préparation est non combustible et non inflammable.

6. DISPOSITIONS EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau et ne pas respirer les poussières.

S'il est nécessaire, mettre en place les dispositifs de protection individuelle.

Précautions pour l'environnement :

Eviter que la préparation se répande dans les cours d'eau ou dans le réseau du tout à l'égout.

Méthode de nettoyage :

Nettoyer avec des moyens mécaniques ou d'aspiration en évitant de soulever de la poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 **Manipulation :**

Eviter toute manipulation qui pourrait soulever de la poussière. Eviter le contact de la préparation avec les yeux et la peau, utiliser à ce sujet les dispositifs de protection individuels : masques filtrants ou anti-poussière, gants..

7.2 **Stockage :**

Stocker dans des endroits secs, dans des sacs bien fermés, pour conserver toutes les caractéristiques techniques. Tenir la préparation en dehors de la portée des enfants.

8. PROTECTION PERSONNELLE / CONTROLE DE L'EXPOSITION

8.1 **Valeurs limites pour l'exposition :**

L'exposition doit être inférieure à la limite de gêne, 10 mg/m³ des poussières totales, valeur déterminée par l'Association des hygiénistes industriels Américains (ACGIH)

8.2 **Contrôle de l'exposition :**

Dans les endroits où l'on transporte, charge, décharge et l'on stocke la préparation, des mesures de sûreté doivent être prises pour la protection des travailleurs et pour la retenue de la dispersion des poussières.

8.2.1 **Contrôle de l'exposition professionnelle :**

Protection des voies respiratoires : masques filtrants ou masques anti-poussière.

Protection des mains : gants adéquats

Protection des yeux : lunettes

Protection de la peau : combinaisons de travail

8.2.2 **Contrôle de l'exposition sur l'environnement :**

Dans les endroits où l'on manipule, transporte, charge et décharge la préparation, des mesures limitant la dispersion des poussières devront être prises. Manipuler en évitant la formation de poussières et ce dans un milieu bien aéré.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations générales

Aspect : solide en poussière de couleur blanche

Odeur : Inodore

9.2 Etat physique : poussière

Couleur : gris

Densité apparente : 1,2 kg/litre

PH : 10 (à 10% et à 20°C)

Solubilité dans l'eau : non soluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter : stable dans un milieu sec ; la préparation s'hydrate et durcie dans un milieu humide.

10.2 Matériel à éviter : aucun

10.3 Produits de décomposition dangereuse : aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'inhalation peut provoquer une irritation des voies aériennes et une inflammation des mucoités nasales.

L'ingestion peut provoquer une irritation de la bouche et de l'œsophage.

Le contact sur la peau humide peut provoquer de légères irritations.

Le contact avec les yeux peut provoquer de légères irritations.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

La préparation doit être utilisée selon une bonne pratique de travail ; éviter la dispersion de la préparation dans l'environnement.

13. OBSERVATIONS SUR L'ÉCOULEMENT

La préparation peut être écoulee et les emballages usagés doivent être jetés selon les dispositions prévues par l'art.n.22 du 5/2/97 et réglementations successives en vigueur. La préparation ne présente aucun danger pour l'écoulement.

14. INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT

Route (ADR) : non classé ;

Chemin de fer (RID) : non classé ;

Avion (ICAO/IATA): non classé ;

Voie maritime (IMDG) : non classé.

15. INFORMATIONS SUR LES NORMES

Symboles de danger : Xi

Phrase de danger : R36, 37, 38, irritant pour les yeux, voies respiratoires, peau.

Conseils de précaution : S22, ne pas respirer la poussière, utiliser le masque anti-poussière S39, se protéger les yeux et le visage.

Normes de référence : D. Lgs n°285/98 et les modifications successives et ses intégrations ; Directive européenne 2001/58/CE. L'on peut faire aussi référence aux normes suivantes et aux leurs successives modifications et intégrations : D.P.R. 547/55 ; D.P.R. 303/56 ; D.P.R. 1124/65. D. Lgs ; 475/82 ; D. Lgs 626/94 ; D. Lgs 22/97.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se basent sur nos connaissances à la date ci-dessous, et se réfèrent aux seuls produits indiqués.

Il est recommandé de vérifier l'aptitude et l'exactitude de telles informations en relation aux applications particulières destinées au produit qui sera utilisé.

Cette fiche de données de sécurité annule et remplace toute édition précédente.

Date d'émission : Janvier 2006

La Direction